*ASSEMBLEE GENERALE DU 17/12/2016 (SAISON 2015-2016)

A / BILAN MORAL ET SPORTIF 2015-16

* La section judo fait partie de la Jeunesse Sportive d'Irigny, club omnisport régi par la loi de 1901. L'objet de la section est de permettre une pratique du judo de loisir ou en compétition, quel que soit l'âge et le sexe. *L'ensemble de la section judo s'attache au respect du code moral régissant ce sport : honneur, amitié, courage, politesse, sincérité, modestie, respect, contrôle de soi

1/ Rapport avec l'environnement

- **Avec les instances du judo : Fédération, ligue AURA et Comité du Rhône*

Le club est affilié à la Fédération Française de Judo et Discipline Associées (FFJDA).

*→2 minimes (Sanella Saadane et Pierre Dulongcourty) ont ainsi été sélectionnés dans l'équipe du Rhône pour 2 compétitions (1 Tournoi Régional et la Coupe de France par équipes de départements). Ils ont également participé à un stage national organisé par la fédération.

*→ 2 judokates (Sanella Saadane, minime et Lucie Verney cadette) ont passé avec succès les tests d'entrée pour intégrer le Pôle Espoir Rhône Alpes de Lyon, structure du Parcours d'excellence sportive de la FFJDA, première étape de la filière du Haut Niveau.

- *Avec la commune*

Le club s'est attaché à participer à la vie de la commune en proposant une découverte du judo lors des activités périscolaires à raison de 2h de cours hebdomadaires. Nous espérions que la découverte du judo par le biais des activités périscolaires inciterait des enfants à se licencier, mais cela n'a pas été le cas. Bien que les séances aient été plébiscitées par les enfants comme par le personnel encadrant, la municipalité a souhaité proposer de nouvelles activités aux enfants, la convention n'a donc pas été renouvelée. Je tiens à remercier Fredéric Schatz pour s'être engagé pendant 2 ans sur cette action sur son temps de repas de midi.

En outre, la municipalité d'Irigny nous soutient sur le plan matériel en mettant à disposition nos 2 lieux d'entraînement. Elle nous soutient également financièrement en versant une subvention à la JSI. Cette subvention générale est ensuite redistribuée à l'ensemble des sections de la JSI en tenant compte de différents facteurs dont le nombre de licenciés.

De plus, notre association profite du journal municipal, les « Echos de la Tour » pour faire paraître chaque mois un article sur le judo qui permet que notre section soit largement reconnue sur la commune.

Nous remercions vivement la municipalité pour son soutien aux associations sportives.

- *Partenariat, sponsors*

Cela fait plusieurs années que nous souhaitons mettre en place un partenariat avec JTEKT, entreprise japonaise implantée à Irigny. Ce partenariat serait un symbole fort pour notre sport aux racines japonaises. Cette année, nous avons un projet précis à présenter : participer à un tournoi au Luxembourg en fin d'année (judokas concernés nés entre 1999 et 2005). Franck Antunes se propose d'être notre interlocuteur auprès de JTEKT et d'autre sponsors éventuels pour travailler autour de ce projet.

2/ Adhérents

*Cette saison 2015-16, le nombre de licenciés est resté stable avec 96 adhérents contre 98 la saison 2015-15. Et pour la saison en cours, nous sommes actuellement à….. licenciés

En 2015-16, les judokas étaient :

- majoritairement masculins 74, soit 77%
- très jeune puisque on a 26 enfants de 4 - 5 ans, soit 30 % des licenciés et 63 de moins de 10 ans, soit 65 % des licenciés.
- 33 nouveaux licenciés, soit un taux de renouvellement de 34%

*Le club s'est attaché à communiquer de façon régulière avec les licenciés : le site internet est mis à jour à chaque évènement et la communication par mail vers les adhérents s'est généralisée

*Sur le plan organisationnel, nous tenons à remercier Marie-Christine et Bernard TARALLE qui assurent les tâches administratives auprès du Comité du Rhône, de la Ligue et de la Fédération, qui assurent les tâches de trésorerie et qui sont présents à chaque entraînement pour les judokas. Nous remercions aussi les autres membres bénévoles du bureau Isabelle Scheidecker et Franck Debroas pour son aide à la comptabilité

Et merci également à Pierre Julier, président de la JSI qui est présent à chacune de nos manifestations.

3/ Activités

*8 cours par semaine sont assures : 6 au dojo de la Maison du Temps Libre et 2 à la salle des Bertières.

Frédéric SCHATZ assure tous les cours ainsi que l'encadrement à toutes les compétitions. Un grand merci pour sa disponibilité sans faille et son engagement auprès de tous les judokas quelque soit l'âge ou le niveau et leur niveau de judo.

*Pour les cours des tous petits le samedi matin, Lucas BERNAL, Sébastien TARALLE, Joanna DEBROAS, Lucie VERNEY et Emma FOUCHER sont venus en renfort. Félicitations pour leur implication dans la vie du club.

En plus des cours hebdomadaires, 2 stages ont eu lieu pendant les vacances de février et de Pâques.

*Sur la saison 2015-2016, le club a participé à 12 interclubs, à l'issue desquels la JSI se classe 3° des clubs du Rhône (TER). Un très bon résultat au vu de nos effectifs et en comparaison de ceux des autres clubs en compétition.

En outre, nous avons engagé des judokas sur 11 compétitions officielles (championnats) et 6 tournois.

*Cette année 2 judokas ont obtenu leur ceinture noire. (Logan Dematteis et Lucie Verney)

Une judokate (Brittney Leroi) a suivi une formation aux gestes de 1ers secours dans le but de pouvoir tenir un poste de secours lors de l'interclubs d'Irigny.

*L'année a en outre été marquée par 3 temps forts :

- *Les 1ères Portes Ouvertes des Arts Martiaux* organisées en commun par les 5 sections d'arts martiaux de la JSI en septembre 2015. Elles ont permis aux professeurs de chacune des sections d'arts martiaux de se rencontrer et de partager autour des techniques relatives à chacune des disciplines et d'apprécier ce qui les rassemble. On regrette cependant de ne pas arriver à une couverture d'information suffisante au niveau du grand public pour amener plus de participants

- *L'organisation d'un cours parents-enfants* d'une heure en décembre 2015 où 40 parents étaient présents. Cette manifestation festive a permis en outre d'attirer plus de parents pour l'AG qui a suivie (30 personnes). De l'avis général, le cours parents enfants a été un moment très agréable de partage. Nous le renouvèlerons donc.

- *La fête de fin d'année* en juin 2015 avec démonstrations et remise de récompenses, suivie d'un barbecue avec 89 participants.

Ces manifestations n'auraient pas été possibles sans l'investissement des parents. Nous les en remercions sincèrement, tout en espérant qu'ils y aient pris du plaisir.

En 2015-16, nous n'avons pas pu organiser d'interclubs faute de tapis disponibles. Habituellement c'est la commune de St Genis Laval qui nous les prêtait, mais les tapis étant très usagés, la mairie de St Genis a jugé préférable de ne pas leur imposer de manipulations supplémentaires. Nous avons donc envisagé d'en acheter, mais, ne pouvant en assumer seul le coût, nous avons proposé aux autres sections d'arts martiaux un achat commun. Elles n'ont pas été intéressées et nous n'avons donc pas pu acheter ces tapis.

Nous souhaiterions toutefois investir à minima dans des tapis de chute notamment pour la salle des Bertières. A ce jour le bilan financier ne nous permet pas non plus cet investissement.

4/ Résultats sportifs

Ils sont excellents au vu de la taille de notre club et mettent en lumière la très grande qualité de l'encadrement.

- **Chez les benjamins*

Florian Thouly et Axelle Reboul : 3° au Tournoi d'Echirolles

Elyes Douffi : 2° au Tournoi d'Echirolles

Lucas Bernal : 1er au Tournoi d'Echirolles, 3° au district, 3° au Tournoi de Limonest

Marc Antoine Dulongcourty : 3° au district, 3° au Tournoi de Limonest, 2° au Tournoi d'Echirolles et 2° au TER

Joanna Debroas : 3° au Tournoi de Macon, 2° à celui de Limonest, 1ere au tournoi d'Echirolles et 1ere du TER

Joris Corgier : 2°du district, 1er au tournoi de Limonest, 1er à Echirolles et 1et au TER

- *Chez les minimes*

Axel Mangin : 2° au district

Sanella Saadane : 3° au tournoi national de Dijon, 2° au tournoi de Macon, 5° au tournoi national de Romans, 2° de la Coupe Départementale, 1ere au tournoi de Limonest, 2° au tournoi international de Bresse et 2° du TER

Pierre Dulongcourty : 1er au tournoi de Macon, 2° au tournoi national de Romans, 1er du district, 2° de la Coupe départementale, 1er au Tournoi de Limonest, 2° du tournoi international de Bresse, 1er au tournoi d'Echirolles, 1er du TER

- *Chez les Cadets*

Logan Dematteis a obtenu sa ceinture noire

Clara Scheidecker : 3° du critérium départemental.

Brittney Leroi : 3° au championnat du Rhône

Aurore Javazzo : 3° au tournoi de Macon et 3° à celui d'Echirolles

Lucie Verney : 1ere au tournoi national de Dijon, 1ere au tournoi de Macon, 3° du championnat du Rhône, 1ere du tournoi d'Echirolles, 2 fois 3° au ½ finales du championnat de France 1ere division. A obtenu sa ceinture noire.

➔ Vote du bilan moral

B/ BILAN FINANCIER cf Bernard

➔ Vote du bilan financier

Au vu du bilan financier qui vous a été présenté, vous voyez que le club n'a pas de réelles difficultés financières. Toutefois, nous ne pouvons pas ignorer que nous avons un bilan annuel déficitaire. 2 gros postes budgétaires apparaissent : les salaires du professeur (pourtant au minimum de la fourchette) et le remboursement de ses frais de déplacement car nos judokas sont sélectionnés, et nous nous en félicitons, pour des compétitions de plus en plus éloignées. La création de la ligue AURA à la place de Rhône-Alpes augmente encore les distances. Nous essayons de favoriser au maximum le co-voiturage pour limiter ces frais.

Ayant très peu de marge de manœuvre pour réduire les dépenses, il y a donc nécessité pour le club de trouver une source de recettes supplémentaires. Le bureau a donc pris 2 décisions pour cette saison 2016-17 :

- *Différencier les cotisations en fonction du nombre d'entraînements proposés,* donc en fonction de l'âge. Nous avons établis nos nouveaux tarifs en consultants ceux des clubs voisins.
    - Tarifs inchangés pour les petits qui n'ont qu'un cours par semaine (195 €, licence comprise)
    - Augmentation de 15€, soit la cotisation à 210 € pour les poussins avec 2 entraînements /sem
    - Et cotisation à 225 € à partir de benjamins pour lesquels nous proposons 3 à 4 entraînements/sem

- *Rendre les stages proposés à Février et à Pâques payants*. (5 €/jour), ce qui se pratique dans les autres clubs.

C/ FRED

- Son bilan
- Ce qu'il attend des judokas, des parents, du club…

D/ ELECTION DU BUREAU

→ Vote du bureau

E/ POUR LA SAISON 2016-17

- *Cours parents-enfants*

- *Equipe féminine cadette (Sanella, Lucie et Aurore) ?*

- *Interclubs* : gymnase pas disponible aux dates souhaitée

- *Tournoi à Dudelange* le 17-18/06/2017
- *Fête de fin d'année* le 24/06/2017